

« On peut se passer de notes à l'élémentaire »

Noter les élèves : cette culture est bien plus ancrée en France que dans les autres pays occidentaux. Le sociologue Pierre Merle explique pourquoi ce système d'évaluation devrait être supprimé jusqu'à la classe de 3^e

LOPOS RECUEILLIS PAR
AITEA BATTAGLIA

Professeur d'université (IUFM de Bretagne et Université européenne de Bretagne), le sociologue Pierre Merle s'est longtemps intéressé aux résultats des études de docimologie, la science de la notation. Auteur, entre autres, de *La Ségrégation scolaire* (La Découverte, 8 p., 10 €), cet agrégé de sciences économiques et sociales, expert à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, met en cause l'impartialité de la notation. Une bonne part des enseignants n'aurait pas peur de donner de mauvaises notes à des élèves qu'ils jugent méritants. Mais, surtout, ils ne sont pas conscients de la manière dont ils notent. « On ne peut pas noter sans être influencé par ses émotions, ses préjugés, ses idées », dit-il. « On ne peut pas noter sans être influencé par ses émotions, ses préjugés, ses idées », dit-il. « On ne peut pas noter sans être influencé par ses émotions, ses préjugés, ses idées », dit-il.

Les partisans de l'école sans notes gagnent-ils du terrain en cette rentrée ?
On peut le penser. Avant l'été, devant des représentants des parents d'élèves, le ministre de l'éducation, Vincent Peillon, s'est déclaré favorable à une évolution de la notation qui ne soit plus basée sur des notes, mais sur des compétences. Vincent Peillon prend en compte les expériences de classes sans notes qui existent déjà sur le territoire. Il semble également sensible aux appels de l'Association de la fondation étudiante pour la ville, notamment, qui a organisé en novembre 2010 un séminaire personnel – dont Boris Cyrulnik ou Marcel Foerster – qui ont donné un écho médiatique à la question. Vincent Peillon a également soutenu la suppression des notes à l'école élémentaire.

Le système scolaire accorde une place centrale aux notes dès l'école élémentaire. Est-ce une spécificité française ?

Oui, car elles fondent plus qu'ailleurs les décisions de passage, de redoublement et d'orientation. Si les notes sont aussi présentes à l'élémentaire, c'est que le certificat d'études a longtemps été un diplôme sélectif. Ce certificat n'existe plus et, au cours du dernier siècle, la durée de la scolarité s'est considérablement allongée. Mais la pratique de notation, elle, a peu évolué.

Autre spécificité française, l'échelle des notes est bien plus détaillée qu'ailleurs : nous avons souvent des notes sur 20 points, nous avons souvent recours aux demi-points et nous hésitons à donner des notes très basses. Une des particularités de la notation semble être de bien récompenser les élèves, voire de les classer. En Islande, on ne note pas avant le collège, et seule note octroyée en dessous de la moyenne est 4 sur 10. En Allemagne, les

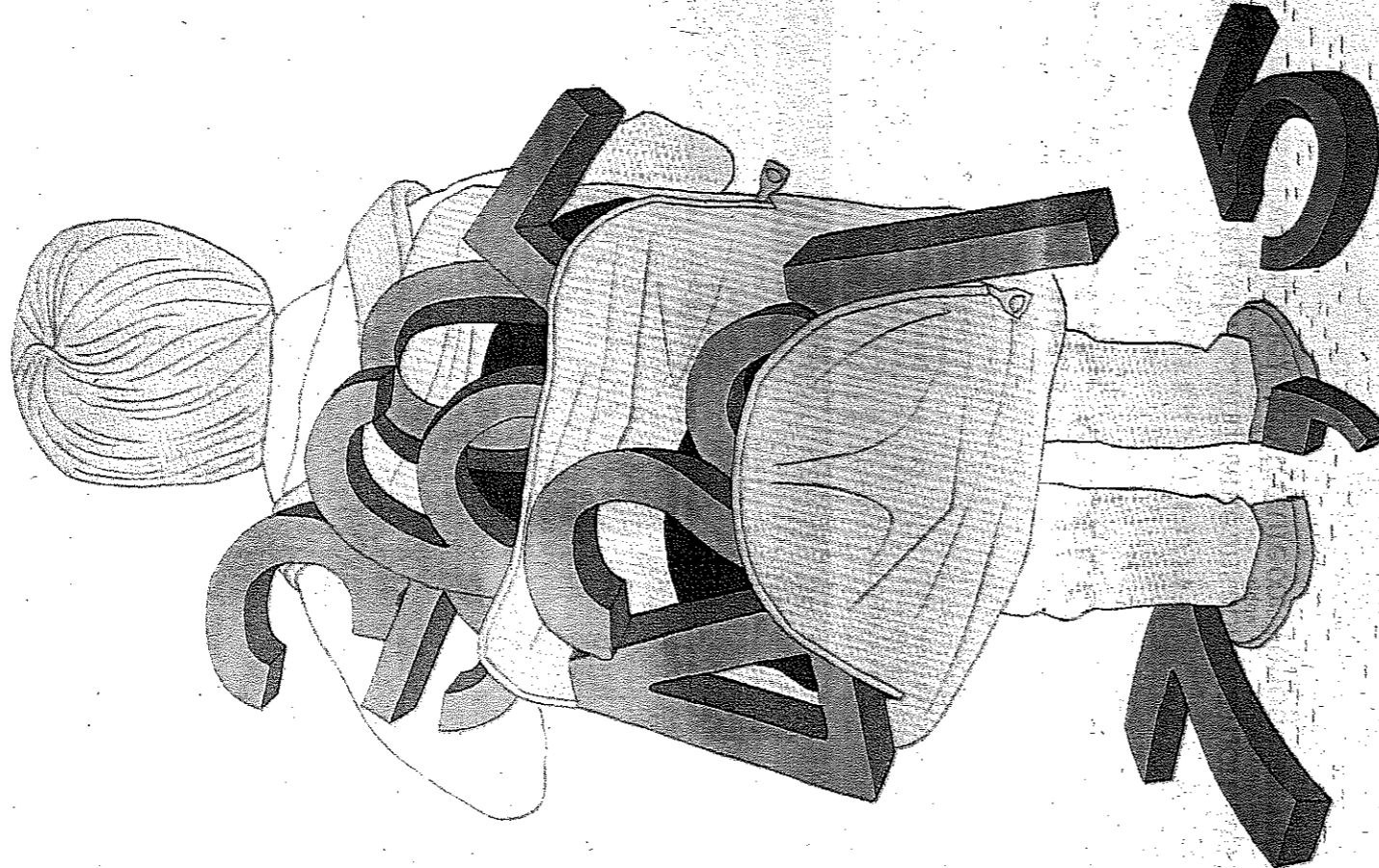
L'enseignant vise à être juste, et pourtant, l'incertitude attachée à la notation d'une copie est considérable

Il est très difficile de noter juste, et pourtant, l'incertitude attachée à la notation d'une copie est considérable. Les recherches en sociologie comme en psychologie l'ont démontré depuis longtemps. La première analyse statistique a porté sur la session 1950 du baccalauréat. Elle concluait déjà que, pour obtenir la « note vraie », il aurait fallu recourir à la moyenne de 33 correcteurs en mathématiques, 78 en composition française, 127 en philosophie... Accablant.

Depuis, l'aléa de la notation a été régulièrement confirmé, même lorsque l'enseignant utilise un barème précis de correction. L'enquête la plus récente, menée par le sociologue Bruno Suchaut en 2008, le confirme : six copies de niveaux très différents du baccalauréat de sciences économiques et sociales ont fait l'objet d'une trentaine de corrections. Les écarts maximaux de notation pour chacune vont de 9 à 11 points.

Pour vous, la notation est une activité sociale comme une autre. Elle dépend du contexte, du professeur qui évalue, de l'élève évalué...

Oui, et c'est parfois difficile à faire accepter aux enseignants. Pourtant, des erreurs systématiques de notation liées au contexte scolaire et aux caractéristiques des élèves – sexe, âge, redoublement, origine sociale – ont été révélées avec constance par des études. Elles ont montré que, à compétences égales, les enfants des catégories aisées sont mieux notés en classe que ceux des catégories populaires. Il en est ainsi des filles par rapport aux garçons. Ou des élèves « à l'heure » par rap-



FABRICE MONTIGNER



Pierre Merle.

DR

peur de ne plus savoir où en est leur enfant. Mais ils oublient – ou ignorent – que la notation est très subjective, qu'elle n'est pas essentielle au processus d'apprentissage. Soulignons aussi qu'on entend surtout les parents d'élèves de catégories aisées, qui savent utiliser les relais médiatiques et peuvent offrir à leurs enfants des cours de soutien dès que les notes fléchissent. Quant aux parents qui pensent que supprimer les notes fragiliserait l'autorité, ils font fausse route : on note en France plus qu'ailleurs, mais on sanctionne aussi beaucoup – On colle, on punit, on exclut... – et l'autorité des enseignants n'en est pas moins contestée.

Y a-t-il un moment dans la scolarité où il est plus judicieux de noter ?

En élémentaire, on peut s'en passer totalement. Des écoles en Bretagne ont fait ce choix, adoptant un système d'évaluation par couleurs – rouge (compétences non acquises), orange (en cours d'acquisition), vert (acquises). Et ces petits Bretons ne sont pas moins bons élèves, au contraire ! Au collège, au lycée, c'est autre chose. Il semble logique de conserver les notes dans les classes « paliers » comme la 3^e, avant le brevet et les choix d'orientation. Au lycée, il est difficile de les supprimer. Mais on peut très bien donner de très bonnes notes aux bons élèves, les valoriser, sans attribuer des notes trop basses aux élèves en difficulté. Récompenser ceux qui réussissent sans décourager les autres : c'est l'idée.

Les notes au baccalauréat : peut-on faire sans ?

Cela me paraît difficile. L'anonymat des copies permet de limiter les « biais sociaux » de notation. Et la multiplication des épreuves diminue l'aléatoire : les corrections sévères sont généralement compensées par des corrections indulgentes. Sans compter que les élèves dits « tangents » passent des oraux. Les examinateurs disposent alors du livret scolaire – c'est-à-dire des notes de l'année. Le résultat de cette « cuisine évaluative » est connu : les bons élèves ont généralement leur baccalauréat, et les accidents sont rares. En revanche, être au-dessous de la moyenne pendant l'année ne prédit pas forcément l'échec.

Comment rendre la notation plus éthique ?
Elle doit satisfaire au moins deux exigences : respecter le principe juridique de l'égalité de traitement et être au service des missions de l'école en favorisant les apprentissages et, in fine, l'intégration sociale et professionnelle. On sait que l'aléa de la notation peut être limité par l'anonymat des élèves, le recours à des épreuves communes à toutes les classes d'un établissement – de type bac ou brevet blancs –, l'application d'un barème précis, l'existence de plusieurs correcteurs... Mais ces pratiques sont difficiles à mettre en œuvre dans le quotidien de la classe.

Sans supprimer la notation, l'enseignant peut préférer la note encourageante à la « note vraie ». Et privilégier autant que possible le conseil personnalisé plutôt que la note. Ces nouvelles pratiques doivent aussi intégrer une évaluation par compétences, qui résulte de la loi d'orientation sur l'école datant de 2005. Cette tâche est plus difficile et plus chronophage encore que la seule notation.

L'amélioration des pratiques passe par la formation des enseignants, leur connaissance effective des recherches sur la notation, une réflexion sur la dimension éthique de l'évaluation des élèves. Les professeurs prendront ainsi davantage conscience que la notation est un levier psychologique et pédagogique, que terriblement puissant. Si un bon usage favorise un cercle vertueux, un mauvais usage peut déboucher sur un désastre : le décrochage scolaire. ■

port aux redoublants. Ces biais de notation renvoient à des stéréotypes. Un enfant d'enseignant est a priori jugé meilleur élève qu'un enfant d'ouvrier, une fille est jugée plus studieuse qu'un garçon ; un adolescent qui n'a jamais redoublé meilleur qu'un redoublant... Les stéréotypes s'appuient en partie sur la réalité. Mais ils nourrissent une sorte de « prophétie autoréalisatrice » : considérer que des élèves sont meilleurs que d'autres favorise en partie leurs progrès.

Les enseignants sont-ils conscients de ces limites ?

Pas forcément. Même l'ordre de correction des copies influe sur la notation, mais ce phénomène n'est pas toujours facile à saisir. On sait par exemple que lorsqu'on a corrigé deux ou trois mauvaises copies, la suivante, si elle est seulement un peu meilleure, obtient une note surevaluée. Ou qu'après une très bonne copie, la suivante paraît moins bonne et fait l'objet d'une notation plus sévère.

Les différents usages de la « note minimale » sont révélateurs des croyances différenciées des correcteurs. Ceux qui pensent qu'on peut se fier à la note n'hésitent pas à donner 1, 2 ou 3 sur 20. Ceux qui considèrent qu'elle peut avoir des effets contre-productifs sont réticents à mettre des notes inférieures à 6 ou 7 sur 20. Ils confient parfois à des notes « thérapeutiques » pour éviter le décrochage d'élèves saturés de mauvaises notes. Cet usage délaisse le principe de l'égalité de traitement, difficile à mettre en œuvre, au profit d'un intérêt supérieur : préserver la scolarité de l'élève et sa motivation.

Pourquoi la notation fait-elle autant débat parmi les parents d'élèves ?

Ces débats sont alimentés par la confusion entre notation et évaluation. Beaucoup de parents tiennent aux notes, car ils ont

À LIRE
« LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE »
de Pierre Merle
(La Découverte, 126 p., 10 €).

« L'ÉLÈVE HUMILIÉ. L'ÉCOLE, UN ESPACE DE NON-DROIT ? »
de Pierre Merle
(PUF, nouvelle édition mise à jour, 224 p., 19,50 €).

« LES NOTES. SECRETS DE FABRICATION »
de Pierre Merle
(PUF, coll. « Éducation et société », 2007).

« LA CONSTANTE MACABRE »
d'André Antibi
(Nathan, « Math'Adore », 2003).

SUR LE WEB
« APPEL POUR LA SUPPRESSION DES NOTES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE »
par l'Association de la fondation étudiante pour la ville.
www.suppressiondesnoteselementaire.org